



« LA PHOTO DE LA SEMAINE »

RÈGLEMENT

Chaque semaine, la mairie vous offre l'opportunité de publier l'une de vos images prise sur le territoire de Guissény. Ce jeu est ouvert à tous, que vous soyez photographe débutant ou confirmé, que vous soyez équipé d'un simple téléphone ou d'un appareil photo dernier cri, que vous soyez habitant de la commune ou non. Cependant, vous devez respecter quelques critères :

- ① Vous ne pouvez proposer qu'une seule image par thème/semaine.
- ② L'image proposée doit être prise sur le territoire de la commune.
- ③ Votre photographie ne doit pas aller à l'encontre des lois en vigueur (propos racistes, sexistes, diffamatoires... ou contenu portant atteinte aux droits d'auteur, aux droits à l'image, etc...).

Un thème pourra être proposé (ou non) chaque vendredi. Le choix de la photographie gagnante se fera sur plusieurs critères :

- ① Les goûts et les couleurs, ça ne discute pas... mais un peu quand même ! Si votre photo est bien cadrée, avec une jolie lumière, un jeu de contraste réussi... vous aurez plus de chance d'être sélectionné(e) !
- ② L'apparence, c'est important, mais le contenu aussi ! Une image qui raconte une histoire, qui fait rire (ou pleurer !), c'est une image réussie !
- ③ Votre photo est magnifique et pleine de sens... mais elle fait la taille d'un timbre-poste, et est dans un format illisible ! Merci de fournir une image correctement définie, en format JPEG !

JURY ET CHOIX DU GAGNANT

L'image sera soumise à un jury interne à la mairie, qui examinera avec soin vos différentes propositions. L'appréciation se fera sur les critères listés ci-dessus.

CALENDRIER

Chaque semaine, le jury se réunit le mercredi matin pour choisir la « photo de la semaine ». Vous avez donc jusqu'au mardi soir pour nous envoyer votre image. Le gagnant de la semaine, ainsi que le thème suivant, seront annoncés le vendredi matin, et la photographie primée sera publiée jusqu'au vendredi suivant.

CONDITIONS D'UTILISATION DES IMAGES

Votre image ne sera pas utilisée dans un cadre autre que celui du concours : vous ne retrouverez pas votre image pour illustrer un article dans le Sell'ta, par exemple ! Cependant, nous nous réservons le droit de la publier dans notre revue (ou tout autre support de communication) si nous écrivons un article pour féliciter les participants de « la photo de la semaine ».

PRIX ET RÉCOMPENSES

Chaque semaine, l'auteur de la photographie sélectionnée verra son image publiée sur le site internet de la mairie, ou tout autre support de communication rentrant dans le projet « la photo de la semaine ». Des prix spéciaux (exposition, tirages, calendriers...) pourront être décernés à certaines images !

POUR PARTICIPER

Si vous souhaitez participer au thème de la semaine, merci d'envoyer votre image (en format JPEG, avec une définition minimale de 1024 pixels sur le plus petit côté) à l'adresse : communicationguisseny@gmail.com

Merci de nous préciser le titre que vous avez donné à votre image, ainsi que la date et le lieu de prise de vue. Vous pouvez également nous envoyer un commentaire sur votre image, afin de préciser le sens de votre image, raconter une anecdote sur la prise de vue, etc...

AUTORISATION DE PUBLICATION

Merci de fournir une autorisation de publication pour chaque photographie envoyée :

« Je certifie avoir pris connaissance du règlement du Concours photo « La photo de la semaine », organisé par la mairie de Guissény, et autorise cette dernière à publier ma photographie sur son site internet ou tout autre support de communication de la commune. »

Veuillez également préciser si vous souhaitez que votre nom soit cité chaque fois que votre image est publiée, ou si vous préférez garder l'anonymat.

À vous de jouer !

